



Pour citer cet article :

Joubrel (Henri), « Les relations de la police avec l'enfance », *Revue moderne de la police*, n°19, juillet-août 1956, pp. 8-11.



Les relations de la police avec l'enfance

The relationship between the Police and children

Communication au Comité de la F.I.F.S.P.

par Henri JOUBREL

*Commissaire national des Éclaireurs de France pour la sauvegarde de l'enfance
Vice-Président de l'Association internationale des éducateurs de jeunes inadaptés*

Nous sommes particulièrement reconnaissants à M. JOUBREL d'avoir bien voulu participer aux travaux du Comité de la F.I.F.S.P. (réuni à Lisbonne (Portugal), du 26 au 30 juin) en répondant avec tant de compétence et de lucidité à la demande d'avis qui lui avait été faite par le secrétaire général.

Une longue période d'évolution sera nécessaire dans de nombreux pays, et notamment en France, pour que le public, et le public juvénile en particulier, considère la police comme le fait, par exemple, le public anglo-saxon. On n'y parviendra même peut-être jamais entièrement, mais partir de cet *a priori* serait une attitude stérile.

Les moyens suivants semblent pouvoir être mis en œuvre pour que le policier ne paraisse plus, aux yeux des jeunes, être surtout l'agent répressif, mais aussi le fonctionnaire protecteur et amical; pour qu'il réponde à leurs besoins d'admiration et d'identification, de sympathie et de sécurité, sans attenter à leur goût de liberté et d'aventure :

1° Développement de l'enseignement aux jeunes des règles de prévention routière, enseignement si heureusement amorcé en de nombreux endroits. Essais de coopération d'élèves à la police de la circulation automobile à la sortie des écoles;

2° Equipes sportives de policiers, ne cherchant pas spécialement le contact direct avec les jeunes, mais donnant à ceux-ci, sur les stades ou dans la presse, l'occasion d'admirer les performances physiques d'agents sans uniformes;

3° Admission de jeunes du quartier aux associations sportives ou de loisirs créés pour les enfants de policiers en certains endroits;

We are particularly grateful to M. JOUBREL for his willing participation in the work of the Committee of the I.F.S.P.O. (meeting at Lisbon on the 26th to the 30th of June) by replying with such clarity and skill to the request for an opinion made by the Secretary-General.

A long period of evolution will be necessary in many countries, and particularly in France, in order that the public and young people in particular may regard the Police in the way they are regarded for example by the British public. We may never secure that this happens completely but to leave things as they are would be useless.

The following steps could be undertaken so that the Police should no longer appear solely to the juvenile as a repressive agent but as a friendly and protective official; because he would respond to their needs of admiration and identification, of sympathy and security, without interference with their love of liberty and adventure.

1. The development of instruction to young people in the rules of the road, instruction happily already undertaken in many places. The securing of the cooperation of scholars and Police at school leaving times.

2. Police Officers engaging in sport, not necessarily seeking direct contact with children but demonstrating to them on the sports field or in the press the athletic ability of Police Officers out of uniform.

3. The admission of children of the general public to the sports and recreational activities provided for the children of Police Officers in certain places.

4° Organisation par la police de fêtes auxquelles seraient conviés les jeunes, ou dont le bénéfice serait affecté à une réalisation au profit des jeunes (construction d'une piscine, par exemple);

5° Participation de policiers à des équipes sportives de jeunes en danger moral dans des quartiers populaires;

6° Participation (si possible) et en qualité de *moniteurs*, à des groupes de prévention sociale organisant jeux d'intérieur, prêt de livres et illustrés, causeries, ciné-clubs et télé-clubs, chorales, soirées récréatives, séances d'entraînement à l'athlétisme, au judo, au cyclisme, à la natation et au nautisme, sorties de dimanche ou de week-end, cantonnements à la montagne l'hiver, camps d'été;

7° Liaisons discrètes (tout au moins au début) entre les agents de la brigade des mineurs dans une grande ville et les responsables de mouvements ou groupements de jeunesse implantés dans les zones socialement défavorisées;

Une collaboration dans ce sens pourrait probablement être obtenue des associations par l'intermédiaire de leur siège central. La publication par « World Scouting », revue du bureau international du Scoutisme, d'une étude de M. Villetorte sur ce sujet, est significative;

8° Causeries avec projection ou films faites par des policiers dans les organisations de jeunes non plus sur la prévention routière, mais sur les structures, les caractéristiques de la ville, du département, de la région, de l'Etat, *et sur tout ce qui concerne les droits et les devoirs du citoyen.*

Devant le peu d'attrait et le peu de résultats de « l'instruction civique », à l'école dans tant de pays, un immense effort est à mener dans ce sens. Il serait excellent que des policiers qualifiés cherchent à l'assurer d'une manière captivante.

9° Service (aimable) de renseignements au commissariat de police pour les jeunes ayant des questions d'ordre pratique à poser.

Tout ceci serait naturellement facilité par :

— Des policiers spécialement recrutés, formés et bien rémunérés;

— Une attitude de fermeté, mais bienveillante et souriante, respectueuse de la liberté et de la dignité individuelles, de *l'ensemble de la police* en contact avec le public; car le point de vue des adultes, en ce domaine, continuera d'influencer celui des jeunes; le recours aux simples « avertissements » et à l'« étouffement », des infractions bénignes ne peut, dans certains pays, que modifier des réactions hostiles fondées sur un sentiment d'infériorité. Ainsi qu'on nous l'a fait remarquer, c'est évidemment à la police de faire les « premiers gestes » de conciliation... Sans sous-estimer la valeur de l'intimidation pour maintenir l'ordre, il faut parvenir à l'accommoder avec l'interprétation des situations, et que le policier ne joue pas sans cesse au détenteur des foudres de la loi, sans risque d'être mis en défaut d'excès d'autorité.

— Une propagande appropriée par la presse, la radio,

4. Organisation by the Police of fêtes and sporting occasions in which children could be included or for which the object would be to benefit children. (The construction of swimming baths for example).

5. The collaboration of Police Officers in the activities of sporting associations for children in moral danger organised in working class districts.

6. Participation in (if possible) and supervision of the activities of organisations for the promotion of indoor sports, libraries and book clubs, cinema and tele clubs, choirs, social evenings, athletic training sessions, judo, cycling, swimming and boating, week and excursions, mountain expeditions and summer camps.

7. Discreet liaison (at least at the beginning) between Police Officers charged with supervision of juveniles in big towns and those responsible for the supervision of juveniles in industrial and socially underdeveloped neighbourhoods.

Collaboration in this sense with such associations would probably be best arranged through their central headquarters. The publication «World Scouting», the review of the headquarters of internal scouting, contains a significant article by M. Villetorte on this subject.

8. Lantern lectures or film shown by the Police in youth clubs, not only on the subject of accident prevention, but concerning the local government, the history and development of the town, the county or the State, *and on any matter concerning the rights and duties of the citizen.*

In view of the scarcity of instruction in Civics in the schools in so many countries an immense effort can be made in this field. It would be a very good thing if suitable qualified Police Officers were to seek the opportunity to do this in an attractive way.

9. Courteous service at Police Headquarters on requests for information by children and young people. All this will naturally be facilitated by.

— Police Officers being specially recruited, trained and well paid.

— A firm but polite and willing attitude with respect for the liberty and the individual dignity of the subject in the approach of the Police as a whole to the public; for the opinion of the adult in this realm will continue to influence that of the juvenile; recourse to simple warnings and a benevolent attitude with regard to minor offences will serve to modify any hostile reactions created by a feeling of inferiority. It has been said that it is obviously for the Police to make the first gesture of conciliation. Without underestimating the value of firmness in the maintenance of order, we must begin to adapt ourselves according to the situation, and the Police cannot act unceasingly as repressive agents without risking the accusation of acting in excess of their authority.

— Appropriate propaganda through the press, radio, television and films (making particular use of child-

la télévision, le film (en utilisant particulièrement les illustrés pour enfants, les journaux des mouvements et groupements de jeunes, ceux du corps enseignant, des associations de parents d'élèves, etc.).

Pour les jeunes, des dessinateurs de bandes illustrées pourraient accepter de prendre pour héros un « policier-Tarzan », musclé, adroit, jovial, serviable. De même des scénaristes... Mais une propagande efficace ne peut pas précéder de trop loin la réalité des faits, bien qu'elle puisse concourir à modifier ceux-ci. Deux courants sont à lancer (réforme et propagande) qui s'influencent réciproquement.

Comme une telle entreprise serait pour certaines nations nécessairement « de longue haleine », on peut proposer en première étape ces suggestions pratiques :

a) Que des policiers déjà intéressés par cette tâche d'« approcher » des jeunes fassent des causeries, du sport, contribuent à l'organisation des loisirs dans les endroits où sont déjà réunis les enfants et adolescents retirés à leur famille en raison de leur comportement asocial ou antisocial : c'est-à-dire les centres d'accueil, d'observation, de rééducation, les foyers de semi-liberté;

b) Qu'une action soit menée auprès des éducateurs de ces maisons pour qu'ils aident à faire connaître les nouveaux soucis de la police aux jeunes qui leur sont confiés. Ces jeunes, donc parmi les plus difficiles, retournent le plus souvent dans leur milieu d'origine et peuvent peser sérieusement sur sa mentalité. Ils ont généralement, dans une assez large mesure, confiance en leurs éducateurs d'internat pendant leur séjour en observation ou en rééducation.

Or, il faut bien le dire, souvent encore ces éducateurs emploient le moyen trop facile (et détestable dans notre perspective !) de faire comprendre « qu'eux ne sont pas des policiers ».

Leur sincérité est assez grande pour qu'ils renoncent à ce procédé de contraste le jour où ils auront constaté que certains policiers sont fort différents du type traditionnel et sont même devenus leurs amis.

L'Association internationale des éducateurs de jeunes inadaptés aiderait volontiers, dans la mesure de ses moyens, à promouvoir cette action. Des cours sur la tendance actuelle de la police en cette matière devraient également être faits dans les écoles de formation d'éducateurs spécialisés, ainsi que dans les écoles de formation d'autres catégories de travailleurs sociaux.

c) Que des policiers effectuent de véritables *stages* dans ces établissements, en qualité d'éducateurs provisoires pour y acquérir, s'ils ne l'ont pas encore, une bonne connaissance des jeunes en danger moral et une façon simple et directe d'avoir le « contact » psychologique et éducatif avec eux.

La pénurie fréquente de cadres dans ces établissements faciliterait sans doute de telles expériences... Cette aide serait souvent bien accueillie des éducateurs en place, à en juger par une question posée à

ren's magazine, the journals of associations of juveniles, of educational establishments and of parents associations etc...)

Editors of illustrated magazines for children are prepared to portray as a hero the "police athlete" (Tarzan), well built, agile, jovial and chivalrous. Equally the playrights... But efficient propaganda cannot depart too far from the truth although it might succeed in modifying it. Two forces are released (reform and propaganda) which can reciprocally influence each other.

As such an enterprise as this will, in the case of certain nations appear extravagant, one could, in the first instance, make these practical suggestions.

a) that Police Officers already interested in this task of influencing juveniles should give lectures on sport as a contribution to the organisation of leisure in those places where children are confined apart from their families by reason of their a-social or anti-social behaviour, that is to say, approved schools, remand homes and detention centres :

b) that an approach could be made to the staffs of these establishments to secure their assistance in making known the new position of the Police to the children in their care. These children, undoubtedly among the most difficult, usually return to their native localities, and can seriously affect the attitude of the Policeman. The children generally have a large measure of confidence in their teachers during their period of observation or re-education.

One must admit that the teachers often take the easy way (an objectionable one in our view) of teaching "that they are not Police Officers".

They are sufficiently genuine that they would depart from this attitude if they were convinced that certain Police Officers were quite different from the traditional type and were even becoming their friends.

The International Association of Teachers of backward children would willingly assist by all the means in its power to promote this feeling. A course on the present development of the Police in this field should be held in the training schools for specialist instructors as well as in the training schools for other categories of social workers.

c) that the Police themselves should undergo probationary training in these establishments in the capacity of student instructors, in order to acquire, if they have not already secured it, a good knowledge of children in moral danger and the ability to establish simple direct psychological and educational contact with them.

The lack of financial resources which is frequently found in establishments of this kind would undoubtedly facilitate such an arrangement... Such assistance will often be welcomed by the resident instruc-

quarante jeunes éducateurs réunis, venus de divers points de France.

Des stages peuvent également s'envisager dans des services d'observation dits « en milieu ouvert », des équipes de prévention, ou même dans des groupements ou mouvements de jeunes ordinaires.

Mais il est bien évident que de faire effectuer de pareils stages à des agents médiocres compromettrait non seulement la réussite de l'expérience, mais pourrait porter gravement préjudice aux établissements, services ou organisations qui se prêteraient à cet essai de collaboration.

On est ainsi amené à souhaiter que l'appel souhaitable pour les fonctions de policier-éducateur soit, le moment venu, lancé notamment auprès des éducateurs de jeunes inadaptés ayant été l'objet d'une sélection et d'une formation suffisantes (beaucoup d'entre eux, pour des raisons familiales notamment, désirent ne plus vivre en internat après un certain nombre d'années), ainsi qu'auprès des jeunes gens qui animent les groupes organisés d'enfants ou d'adolescents.

Le départ de la mise en œuvre d'une telle méthode de recrutement serait sans doute assez long et difficile en raison de tous les préjugés à vaincre, sans parler des obstacles d'ordre administratif qu'elle pourrait rencontrer. Des sacrifices seraient à consentir par des institutions existantes, pour laisser partir certains de leurs cadres parmi les meilleurs.

Mais la réforme désirée ne paraît pas pouvoir être obtenue à moindre prix.

Puisque chacun estime désormais que la prévention est plus « rentable » que la rééducation, on ne voit pas pourquoi tous les efforts, tous les dévouements et tous les crédits qui ont été réunis pour les jeunes que l'on soumettait, il n'y a pas encore si longtemps, à un régime carcéral, ne le seraient pas également pour les jeunes inadaptés qui traînent dans la rue et risquent de devenir des délinquants.

La police nouvelle nous semble avoir dans ce domaine un rôle éminent à jouer.

tional staffs to judge by a question put to 40 junior teachers who met recently from a number of places in France.

Such probationary training can equally be envisaged in the supervision services, known as "en milieu ouvert", among teams of welfare officers and even in ordinary children's organisations and groups.

But it is quite evident that to try and establish such an arrangement with unsuitable officers would endanger not only the success of the experiment but would create serious difficulties for the children's establishments services and organisations who are lending themselves to this attempt at collaboration.

One is thus led to hope that the endeavour to create police-instructors should be launched at the right moment primarily towards those teachers of backward children who have been selected and trained (many of whom, for personal reasons, do not wish to live in an institution for more than a certain term of years) as well as towards those people who direct organisations and groups of children and young people.

Such a task of recruitment would, without doubt, be long and difficult, by reason of all the old prejudices to be overcome, to say nothing of the administrative obstacles which would have to be met. Some sacrifices would have to be made by the existing institutions in releasing some of their best personnel.

But the desired reforms do not appear to be possible at any lesser cost.

Each of us is already convinced that prevention is more profitable than re-education. One cannot see why all the effort and all the self sacrifice made, and all the successes achieved among children, who not so long ago would have been condemned to imprisonment, cannot equally be achieved among the children who roam the streets in danger of becoming delinquents.

It appears to us that the "new" Police have a leading role to play in this field.

Fonctionnaires de police, cette revue est la vôtre, aidez-la en vous abonnant et en lui donnant des articles à publier.

If you have been pleased by this review, we shall gladly welcome your subscription
